

LISTE DES PAYS INTERDITS

AU TITRE DE L'ASSURANCE CAUTION EXPORT ET DE LA GARANTIE DES PRÉFINANCEMENTS*

LISTE EN VIGUEUR AU 30 JANVIER 2020

- Afghanistan
- Antigua et Barbuda
- Corée du Nord
- Érythrée
- Nicaragua
- Somalie
- Sud Soudan
- Syrie
- Venezuela
- Yémen
- Zimbabwe

*Au titre de la garantie des préfinancements risque exportateur, la Politique de financement export en vigueur doit être appliquée et il convient d'interroger Bpifrance Assurance Export pour les pays ouverts sous conditions.

Bpifrance Assurance Export

Agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État en vertu de l'article L. 432-2 du code des assurances

SAS au capital de 30 000 000 euros – 815 276 308 RCS Créteil - N° TVA FR 29 815 276 308

Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex - Tél. : +33 1 41 79 80 00 - Fax : +33 1 41 79 80 01- bpifrance.fr